

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Préparateur en pharmacie hospitalière

Informations sur le concours

Publié le : 27-11-2025

Filière : Filière médico-technique

Catégorie : A

Type(s) de concours : Sur titres

Voie(s) d'accès : Externe

Nombre de postes offerts par l'établissement : 3

Adresse d'envoi email des candidatures :

Date du concours : 27-01-2026

A propos du poste :

PRÉPARATEUR EN PHARMACIE HOSPITALIERE DE CLASSE NORMALE

Informations sur l'établissement

Nom : CHU DE BORDEAUX

Ville : 33400 Talence

Site Web : <https://www.chu-bordeaux.fr>

Pour candidater

Date limite de candidature : 26-12-2025

Conditions de candidature :

CONDITIONS D'ACCES A LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE :

® Conditions d'accès à la fonction publique hospitalière :

- jouir de ses droits civiques ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- ne pas avoir de mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire incompatibles avec l'exercice de ces fonctions ;

- n'être atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice des fonctions de préparateur en pharmacie hospitalière ;

- se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Armée ou de la journée d'appel de préparation à la défense ou de la journée défense et citoyenneté.

QUALIFICATIONS REQUISITES :

Titulaire soit du titre de formation mentionné à l'article L.4241-13 du Code de la Santé Publique (diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière), soit d'une autorisation d'exercer la profession de préparateur en pharmacie hospitalière délivrée en application de l'article L.4241-14 du même code.

Pièces à fournir :

- v Une demande d'admission établie sur papier libre portant ses noms, prénom, et adresse complète (pour les candidats travaillant au CHU : préciser le code agent) ;
 - v Un curriculum vitae ;
 - v Une photocopie des diplômes et certificats obtenus ou d'une autorisation d'exercer la profession de préparateur en pharmacie hospitalière délivrée en application de l'article L.4241-14 du même code ;
 - v Une photocopie recto-verso sur la même page de la pièce d'identité en cours de validité ;
 - v Un certificat médical attestant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec les fonctions de « préparateur en pharmacie hospitalière ».

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : Direction Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux
Pôle Ressources Humaines
Secteur Recrutement et Concours
12, rue Dubernat
33404 TALENCE cedex